que la charge de Commissaire ne dure d'après le droit que six ans, et qu'il a fallules mérites exceptionnels du R. P. Frédéric pour soutenir si longtemps cette œuvre.

Les 24, 25 et 26 juin, au couvent des Trois-Rivières, siège du Commissariat, fut commémoré le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. C'était un moyen de fêter aussi le R. P. Commissaire, qui sans cette circonstance, se serait certainement dérobé à de telles manifestations.

On peut résumer d'un mot ce que furent ces solennités: elles furent grandes et intimes. Grandes sans faste, intimes sans familiarité, et bien dans la note franciscaine qui convenait. On sentait, dans l'ensemble et le détail, une main délicate et attentive, qui avait tout organisé avec prudence et goût.

La fête débuta le mardi soir, par la présentation des vœux et des adresses. Invité à se rendre dans le sanctuaire de l'église conventuelle, le R. P. Jubilaire s'assit sur un modeste trône. Il avait à sa droite Mgr Baril, vicaire général, représentant Mgr l'Évêque des Trois-Rivières, en tournée pastorale. A sa gauche, prit place le R. P. Thomas-Marie, gardien du couvent.

Une couronne de religieux, ceux de la communauté et les délégués des couvents de Montréal et de Québec, avec les délégués des Fraternités du Tiers-Ordre des Trois-Rivières, se forma autour du chœur; la nef était remplie d'une assistance sympathique, dans laquelle ne se trouvait peut-être pas une personne qui ne fût redevable au vénérable Père de quelque bienfait.

Le T. R. P. Vicaire Provincial s'avance le premier. Il dit la raison de ces fêtes, il offre au jubilaire un précieux bouquet spirituel de 25 bénédictions épiscopales. De ces bénédictions, ne pouvant toutes les lire, il fait un choix. Toutes sont animées par l'estime, la vénération la plus grande: citons celle de Mgr. Cloutier, de Mgr. Bégin, de Mgr. Stagni. Il y avait aussi une bénédiction autographe du Souverain Pontife, une autre du